

Cursus Ingénieur spécialité Agroalimentaire par apprentissage
65 rue de Saint-Brieuc – CS 84215
35042 RENNES CEDEX
Contact : Stéphanie Guézingar
Tél : 02 23 48 50 00 (standard) – Poste : 65 87

Rennes, le 16 juin 2020

Objet : Rentrée universitaire 2020 / 2021
L3 agroalimentaire par apprentissage

Madame, Monsieur,

Je vous félicite pour votre réussite au concours et vous souhaite la bienvenue dans le cursus Ingénieur en agroalimentaire par la voie de l'apprentissage d'AGROCAMPUS OUEST.

Nous vous adressons d'ores et déjà, avec votre dossier d'inscription, quelques documents concernant la vie étudiante et votre accueil sur le campus de Rennes.

Pour de plus amples informations, vous êtes invité(e) à consulter le site internet à l'adresse suivante : www.agrocampus-ouest.fr.

L'accueil officiel aura lieu le **lundi 7 septembre 2020 à 10h** – amphithéâtre Matagrín (bât. 5).

La direction des formations et de la vie étudiante (DFVE) vous accueillera pour effectuer les démarches administratives :

le lundi 7 septembre 2020
de 11H30 à 12H30
Bâtiment 24 – Salle d'apprentissage

pour régler les dernières formalités administratives (inscription, assurances, carte étudiant).

Avant votre inscription à AGROCAMPUS OUEST, vous devrez vous acquitter d'une contribution vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 92€ auprès du CROUS de Rennes via la plateforme : MesServices.Etudiant.Gouv.fr, lien : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Le CROUS vous délivrera une attestation que vous devrez présenter obligatoirement lors de votre inscription dans l'Etablissement.

En tant qu'apprenti, vous bénéficiez de la même protection sociale que les autres salariés de l'entreprise. Vous relevez donc du régime général de sécurité sociale qui est inscrit dans le contrat d'apprentissage. Pensez donc à vous rapprocher de la Caisse d'Assurance Maladie dont vous dépendez pour effectuer les éventuelles démarches administratives.

Les apprentis peuvent avoir accès à la restauration sur le Campus de Rennes. Ils peuvent également être hébergés ponctuellement et sous réserve de disponibilité à AGROCAMPUS OUEST [contact : heberge@agrocampus-ouest.fr].

J'attire votre attention sur la nécessité de retourner tous les documents nécessaires à votre inscription (en vous aidant de la fiche récapitulative ci-jointe) dès que vous aurez conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Le dossier est à retourner pour le 28 août 2020 au plus tard à l'adresse suivante :

AGROCAMPUS OUEST
Direction des Formations et de la Vie Etudiante
A l'attention de Stéphanie Guézingar
65, rue de Saint-Brieuc – CS 84215
35042 Rennes cedex

Dans l'attente de vous accueillir au sein d'AGROCAMPUS OUEST, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur des Formations et de la Vie Etudiante
Bruno GADOUD

FICHE RECAPITULATIVE

à retourner avec le dossier d'inscription

NOM :	Prénom :
-------------	----------------

Colonne réservée à l'administration	Colonne réservée à l'étudiant
ETUDIANTS DE NATIONALITE FRANÇAISE <i>(cases à cocher/pièces à joindre)</i>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (format 35x45mm) – pas de photocopie - indiquer vos nom et prénom au dos - attacher avec un trombone - ne pas agraffer SVP
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'acquittement ou attestation d'acquittement par exonération de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 R.I.B. au nom de l'étudiant (sera utilisé uniquement dans le cas où un remboursement devra être fait)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 pièce d'identité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche Chartes « informatique et libertés » et « anti-plagiat »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche « attestation d'utilisation carte multi-service »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance garantie : responsabilité civile au titre de l'année universitaire
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche à compléter
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche « Langues vivantes »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de réussite ou photocopie du dernier diplôme obtenu (BTS/BTSA, DUT, Licence Pro)

Colonne réservée à l'administration	Colonne réservée à l'étudiant
ETUDIANTS DE NATIONALITE ETRANGERE <i>(cases à cocher/pièces à joindre)</i>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (format 35x45mm) pas de photocopie - indiquer vos nom et prénom au dos - attacher avec un trombone - ne pas agraffer SVP
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'acquittement ou attestation d'acquittement par exonération de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 R.I.B. au nom de l'étudiant (sera utilisé uniquement dans le cas où un remboursement devra être fait)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche Chartes « informatique et libertés » et « anti-plagiat »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche « attestation d'utilisation carte multi-service »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche à compléter
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche « Langues vivantes »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Copie du passeport (sauf si déjà fournie)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Extrait d'acte de naissance (sauf si déjà fourni)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de réussite ou photocopie du dernier diplôme obtenu (BTS/BTSA, DUT, Licence Pro)
	DOCUMENTS A FOURNIR A LA RENTREE <i>(Le guichet unique d'AGROCAMPUS OUEST vous indiquera à votre arrivée les démarches à faire pour le RIB et pour vos attestations couverture sociale et assurance)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> copie du visa – titre de séjour
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance garantie : responsabilité civile au titre de l'année universitaire

A cocher →

cursus ingénieur AGRONOME			cursus ingénieur AGROALIMENTAIRE					
L3 1 ^{re} année	M1 2 ^{ème} année	Année césure	L1 1 ^{ère} année	L2 2 ^{ème} année	L3 3 ^{ème} année	M1 4 ^{ème} année	L3A* 3 ^{ème} année	M1A* 4 ^{ème} année
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Apprentissage

Identifiant National Etudiant (I.N.E.) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ou n° BEA (10 chiffres + 1 lettre) figurant sur votre relevé de notes du baccalauréat

F I C H E A R E M P L I R E N L E T T R E S C A P I T A L E S

Mme <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>	N°																		
		SS																		

Nom :

Prénoms : Autres prénoms :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :Dépt

Code commune du lieu de naissance : Pays :

Nationalité : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Nombre d'enfants :

Adresse personnelle sur Rennes :

.....

C.P. : Ville : Pays :

Tél. portable :courriel :

R E N S E I G N E M E N T S P A R E N T S - T U T E U R S

ADRESSE PARENTALE/TUTEUR OÙ DOIT ÊTRE ADRESSÉ LE COURRIER													
Nom et Prénom :	Adresse :												
CP :	Ville : Pays :												
RENSEIGNEMENTS - PERE													
Nom et Prénom :	Date de naissance <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>9</td><td></td><td></td></tr></table>									1	9		
								1	9				
Adresse :	CP : Ville : Pays :												
Tél. personnel :	Tél. portable :												
E-mail :	Profession : Code CSP (voir nomenclature INSEE ci-jointe) <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>												
RENSEIGNEMENTS - MERE													
Nom et Prénom :	Date de naissance <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>9</td><td></td><td></td></tr></table>									1	9		
								1	9				
Adresse :	CP : Ville : Pays :												
Tél. personnel :	Tél. portable :												
E-mail :	Profession : Code CSP (voir nomenclature INSEE ci-jointe) <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>												

PERSONNE (s) à PREVENIR en cas d'URGENCE

Nom et Prénom :
Tél. personnel : e-mail :

Nom et Prénom :
Tél. personnel : e-mail :

RENSEIGNEMENTS CONJOINT ou CONCUBIN

RENSEIGNEMENTS conjoint ou concubin

Nom et Prénom :
Adresse :
CP : Ville : Pays :
Tél. personnel : e-mail :
Régime de sécurité sociale :

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Nom : Contrat n°: Echéance :

RENSEIGNEMENTS EVENTUELS LIES AU HANDICAP

Avez-vous un handicap reconnu par un organisme agréé ? Oui Non
Si oui, Nom de l'Organisme
Nécessitez-vous un accompagnement particulier : (1/3 temps, prise de note, aide à la communication... ? Oui Non
Si oui, lequel ?
Réfèrent handicap d'AGROCAMPUS OUEST- Campus de Rennes : r.dfve@agrocampus-ouest.fr

EMPLOYEUR

Employeur

Nom de l'entreprise :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : E-mail :

Maître d'apprentissage

Nom / Prénom :
Fonction : Service :
Téléphone : E-mail :

Fait à
le
Signature de l'étudiant :

FICHE A COMPLETER
(uniquement par les étudiants nouvellement inscrits)
(à joindre obligatoirement au dossier d'inscription)

CURSUS:

(case à cocher)

- Ingénieur agronome
 Ingénieur en agroalimentaire
 Master M1
 Master M2

par la voie de l'apprentissage

NOM :

PRÉNOM :

Identifiant National Etudiant (I.N.E.) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ou n° BEA 510 chiffres + 1 lettres) figurant sur votre relevé de notes du baccalauréat

Attention : ne concerne pas les étudiants n'ayant jamais étudié en France

Type de baccalauréat : Obtenu le : Académie :

Département dans lequel vous avez obtenu le baccalauréat :
(en toutes lettres)

A (établissement) Mention :
Ville, Pays

Uniquement pour les ingénieurs agronomes et agroalimentaires

Concours d'entrée : A ATB B C C2 APPRENTISSAGE

D DE DP L1 L2 Rang :

Classes

préparatoires :

Etablissement :
Ville :

Dernier diplôme obtenu :
(hors baccalauréat)

Intitulé du diplôme	Mentions, spécialités ou options étudiées
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Obtenu le :

A (établissement)
Ville, Pays

Signature :

Fiche « Langues vivantes »

A cocher →

cursus ingénieur AGROALIMENTAIRE PAR APPRENTISSAGE	cursus ingénieur AGROALIMENTAIRE	
L3 1 ^{re} année <input type="checkbox"/>	L1 1 ^{re} année <input type="checkbox"/>	L2 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/>

NOM :

Prénom :

Quelles langues avez-vous étudiées dans le secondaire ?

LV1 :

LV2 :

LV3 :

DOCUMENT A CONSERVER

ASSURANCES scolaires et extra-scolaires

Année universitaire 2020/2021

Nous attirons votre attention sur l'intérêt d'être bien garanti contre les accidents pendant la durée de vos études à AGROCAMPUS OUEST et notamment sur le fait que vous êtes responsables des accidents que vous pouvez occasionner à des tiers pendant vos activités scolaires (sur le campus, pendant le trajet et en stage) et extra-scolaires.

- RESPONSABILITE CIVILE "DOMMAGES CAUSES AUX TIERS" et INDIVIDUELLE ACCIDENT

Vous devez joindre à votre dossier d'inscription :

- **une attestation d'assurance responsabilité civile scolaire et extra scolaire**, qui couvre les conséquences des dommages que vous pourriez causer à autrui, **établie à votre nom**.

Cette assurance doit couvrir l'année universitaire (du 01/09/2020 au 31/08/2021).

- GARANTIE "DOMMAGES CORPORELS"

En application de la loi du 10 juillet 1976 relative aux assurances sociales et aux accidents en agriculture, les élèves d'AGROCAMPUS OUEST bénéficient, pour les accidents dont ils seraient victimes par le fait ou à l'occasion de leurs études, des prestations d'accident du travail, pour les accidents corporels survenant :

- à l'intérieur d'AGROCAMPUS OUEST pendant les activités pédagogiques, culturelles ou sportives organisées par l'établissement,
- au cours du trajet aller et retour entre l'établissement et le domicile,
- au cours des manifestations sportives organisées par AGROCAMPUS OUEST et encadrées par des enseignants, des stages en exploitation agricole, en entreprise ou dans un organisme professionnel en France ou à l'étranger, compris dans le cadre de la scolarité.

Ces prestations sont à la charge de l'Etat et la gestion des dossiers est confiée à la M.S.A. des Portes de Bretagne.

ATTENTION : Les dommages corporels « extra scolaires » ne sont pas garantis par la MSA. Il vous est conseillé de souscrire à une assurance corporelle pour toutes vos activités personnelles et ne relevant pas de votre scolarité.

Règles informatique et libertés, droit à l'image et droit de propriété intellectuelle

DOCUMENT À LIRE

1. Charte informatique

La charte informatique d'AGROCAMPUS OUEST a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques de l'établissement et de rappeler les sanctions encourues par les contrevenants.

Elle est disponible en téléchargement sur le site institutionnel de l'établissement : <http://www.agrocampus-ouest.fr/informatique>.

L'utilisation des ressources informatiques de l'établissement implique la signature de cette charte.

2. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) au travers du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique de votre formation.

Ce traitement s'inscrit dans le cadre des missions de service public d'enseignement et de recherche confiées à l'établissement à la fois par le code de l'éducation, le code rural et de la pêche maritime et par son décret constitutif n° 2008-616 du 27 juin 2008 modifié.

Ces données sont destinées aux personnels administratifs de l'établissement dûment habilités à accéder au traitement pour une durée de 10 ans à compter de votre dernière inscription, à l'exception des données personnelles conservées à des fins archivistiques dans l'intérêt public et/ou à des fins de recherche scientifique.

Elles sont également destinées, dans les mêmes conditions, aux différents groupements d'établissements publics auxquels participent AGROCAMPUS OUEST dans la limite d'une transmission strictement nécessaire à l'exercice de la mission d'intérêt public du groupement en question.

De plus, ces données permettent la gestion de vos prêts, de vos consultations électroniques et d'archives publiques en bibliothèque dans le respect de la norme simplifiée NS-009 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Elles permettent par ailleurs d'établir des statistiques pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et notamment des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante, étant entendu que vos données sont anonymisées au préalable avant envoi aux ministères concernés.

L'organisme de sécurité sociale, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et le Service Santé Etudiant (SSE) dont vous relevez sont enfin destinataires d'informations strictement nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans le respect du code de la sécurité sociale et du code de l'éducation ainsi que l'assureur de l'établissement dans le respect du code des assurances et du contrat passé avec ce même assureur, et ce dans la limite de votre scolarité au sein de l'établissement.

Vos données personnelles ne feront aucunement l'objet d'une exploitation industrielle ou commerciale.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : dpd@agrocampus-ouest.fr.

Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès des services de la CNIL :
3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07.

3. Droit à l'image

Le dépôt de votre photographie d'identité est obligatoire pour votre inscription et pour l'édition de votre carte étudiante. La finalité de l'utilisation de votre photographie est de pouvoir vous identifier lorsqu'une telle opération est strictement nécessaire, par exemple au moment des examens. Toute autre utilisation de votre photographie d'identité par AGROCAMPUS OUEST fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de vous.

Durant votre scolarité, AGROCAMPUS OUEST peut être amené à vous photographier ou à vous filmer lors de différents événements (activités pédagogiques, colloques, expositions...). Votre présence sur ces prises de vue fait également l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de vous.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : dpd@agrocampus-ouest.fr.

Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès des services de la CNIL :
3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07.

4. CHARTE « ANTI-PLAGIAT »

Préambule

AGROCAMPUS OUEST est engagé contre le plagiat afin de garantir la validité des diplômes délivrés ainsi que la qualité, la créativité et l'originalité de tous les travaux réalisés par les étudiants, les personnels et les enseignants-chercheurs.

Les travaux concernés réalisés dans le cadre des activités d'AGROCAMPUS OUEST sont les mémoires de fin d'étude, thèses, articles, communications, compte-rendu, cours et rapports. Chacune de ces productions s'inscrit dans une démarche éthique de respect du droit d'auteur et doit donc être inédite et personnelle, conformément à la définition des œuvres originales indiquée dans l'article L 112-1 du code de la propriété intellectuelle.

Article 1 : définition du plagiat

Le plagiat constitue une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle qui peut être juridiquement qualifiée de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Le plagiat consiste à s'attribuer les idées d'un auteur sans le citer explicitement.

- soit en reproduisant à l'identique un texte ou un extrait textuel, graphique, tableau, image ;
- soit en traduisant un texte original ou en reprenant consciemment les idées originales d'un auteur avec ses propres mots ;
- soit en s'attribuant un travail sans y avoir contribué (cas de travaux de groupe, acquisition de travaux sur Internet)

Article 2 : moyens mis en œuvre par l'Établissement pour lutter contre le plagiat

La présente charte constitue le cadrage de l'action de l'Établissement en matière de lutte contre le plagiat et définit les règles à respecter. AGROCAMPUS OUEST assure également une sensibilisation à la responsabilité en matière d'utilisation de l'information par la mise en place de formations sur le droit d'auteur, le plagiat et la maîtrise de son information numérique.

Afin de compléter ce dispositif, l'Établissement peut mettre en place une solution informatique d'aide à la détection du plagiat. Les étudiants et le personnel s'engagent à communiquer une version numérique de leurs travaux afin de permettre cette détection.

Article 3 : engagements pris par le signataire de la charte

Les étudiants, le personnel et les enseignants-chercheurs s'engagent à respecter les modalités d'identification des sources des travaux qu'ils utilisent pour réaliser leurs propres productions.

L'ensemble des dispositions à respecter est disponible sur la plateforme E-Agrocampus dans le cours de méthodologie de la recherche et la maîtrise de l'information. La méthodologie d'un travail universitaire implique que les emprunts (citation ou reprise d'idée) soient clairement identifiés par des guillemets et que l'auteur et la source soient clairement mentionnés. Les travaux universitaires visent à produire des œuvres originales tout en apportant une valeur ajoutée réelle aux sujets scientifiques abordés.

Article 4 : sanctions

En cas de plagiat, les auteurs s'exposent à des sanctions de nature disciplinaire et pénale selon des procédures distinctes et non liées.

Je soussigné(e),,
étudiant(e) en : L1 L2 L3 M1 M2

- reconnais avoir pris connaissance de **la charte informatique d'AGROCAMPUS OUEST** et m'engage à la respecter.

oui

- autorise AGROCAMPUS OUEST à transmettre mes données personnelles : nom, prénom, courriel et numéro de téléphone personnel aux associations étudiantes : le bureau des élèves (BDE), le bureau des associations (BDA) et le bureau des sports (BDS) et aux associations d'anciens étudiants uniquement d'AGROCAMPUS OUEST (AGROCAMPUS OUEST Alumni et la fédération UniAgro, l'Association des Ingénieurs de l'Horticulture et du Paysage, l'Association des Ingénieurs INSFA, l'Association Agro-Halieuates), dans le but de vous faire part des informations relatives aux activités des associations concernées et de leurs modalités d'adhésion afin de favoriser l'implication des étudiants dans la communauté.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès aux informations concernées, d'en demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci, de vous opposer au traitement ou de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au président ou à la présidente du bureau de l'association concernée. Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07

oui **non**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à faire usage de ma photographie d'identité **uniquement pour un usage interne à l'établissement** : carnet d'adresse des étudiants mis en ligne sur le **site intranet** et version papier (notamment par le biais des associations étudiantes).

oui **non**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à me filmer ou photographier (textes, sons, images) durant ma scolarité en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de l'établissement, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques,
- présence lors d'événements,
- publicité ayant pour objet la promotion d'AGROCAMPUS OUEST et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...).

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et à des fins exclusives d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Elle est valable pour une durée non définie, mais peut, toutefois, être annulée sur simple demande. L'annulation prendra effet dès que possible sous réserve des travaux d'impression en cours ou déjà réalisés.

oui **non** (je m'engage à le signaler au technicien lors de la prise de vue)

- reconnais avoir pris connaissance de **la charte Anti plagiat d'AGROCAMPUS OUEST** et m'engage à la respecter.

oui

Fait à

Le,

Faire précéder la mention « lu et approuvé »

Signature

(du représentant légal si l'étudiant est mineur)

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'UTILISATION D'UNE CARTE MULTI-SERVICE - CARTE D'ÉTUDIANT - BADGE D'ACCÈS AUX LOCAUX ET À LA RESTAURATION

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'ensemble des bâtiments du campus est commandé en permanence par un badge d'accès. Ce badge d'accès est une carte multi service qui constitue à la fois la carte d'étudiant, le badge d'accès aux locaux et, le cas échéant, le badge d'accès à la restauration collective.

Ainsi, vos données personnelles recueillies au moyen du présent formulaire par l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) permettent de vous délivrer un tel badge dans le cadre de la mission d'ordre public et de sécurité dévolue au directeur général conformément au 6° de l'article 9 du décret n°2008-616 du 27 juin 2008 modifié ainsi que dans le cadre du service public de restauration collective de l'établissement selon les modalités contractuelles définies avec le prestataire.

Pour sa finalité d'accès aux bâtiments, vos données personnelles strictement nécessaires à ce traitement sont destinées aux personnels dûment habilités pour accéder au traitement de l'accès badge et conservées en conformité avec le document interne de référence du dispositif de contrôle d'accès badge disponible sur l'espace numérique de travail/ base de connaissances – hygiène sécurité et environnement – sécurité des campus.

Pour sa finalité restauration collective, vos données personnelles strictement nécessaires à ce traitement sont destinées et conservées par le prestataire de restauration dans les conditions définies au contrat passé avec ce même prestataire aux seules fins de vous permettre de bénéficier de ce service pendant la durée de votre formation.

Ce badge est strictement personnel, il ne peut être ni cédé ni prêté et engage la responsabilité personnelle de son affectataire jusqu'à la date soit de sa restitution, soit de sa déclaration de perte ou de vol auprès des services de scolarité de l'établissement.

Le badge est remis gratuitement - son renouvellement en cas de perte ou de vol, n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration au commissariat de police, est assorti d'une contribution au coût de remplacement de 15€00 conformément à la décision du Conseil d'administration de l'établissement.

Conformément à la loi informatique n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : dpd@agrocampus-ouest.fr

Par la signature de la présente attestation,

NOM : PRENOM :,

Reconnait, le (Date) : /20.. ,

avoir pris connaissance du document de référence et m'engage à respecter les conditions d'utilisation de la carte multi service - carte d'étudiant - badge d'accès aux locaux et à la restauration du campus de Rennes.

Signature :

NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

	Agriculteurs exploitants
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	Cadres et professions intellectuelles supérieures
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
	Professions Intermédiaires
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	Employés
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
	Ouvriers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	Retraités
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	Autres personnes sans activité professionnelle
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	Inactifs divers (autres que retraités)
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)